

Novembre 2025

Chers parents et tuteurs,

Veillez lire ces renseignements importants de Santé publique Ottawa (SPO) qui contribueront à garder vos enfants en bonne santé cet hiver.

Vaccins de routine pour les enfants

En Ontario, tous les enfants qui fréquentent l'école doivent être vaccinés contre [certaines maladies](#). Les vaccins sont gratuits et sont administrés à votre enfant pour le protéger contre de nombreuses maladies.

Les récents cas de rougeole à Ottawa et l'augmentation constante de l'activité de la rougeole au Canada et dans le monde nous rappellent le rôle important que joue la vaccination des enfants dans la prévention des maladies. Le vaccin contre la rougeole, administré à l'âge de 12 mois, puis à nouveau entre 4 et 6 ans en Ontario, est presque efficace à 100 % pour aider à prévenir l'infection par la rougeole chez les enfants. Il est important que tous les vaccins de votre enfant soient à jour, y compris les vaccins contenant la rougeole ([RRO, RROV](#)).

Consultez EtreParentAOttawa.ca/Immunisation pour obtenir de plus amples renseignements sur le calendrier des vaccins de routine, les lieux de vaccination et le [processus de déclaration des vaccins](#) à SPO. Si vous avez des questions au sujet du dossier d'immunisation de votre enfant, vous pouvez communiquer avec Santé publique Ottawa en composant le 613-580-6744 pour parler à une infirmière ou un infirmier. Notre ligne téléphonique est en service du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.

Que pouvez-vous faire?

- 1. Vérifiez le dossier d'immunisation de votre enfant :** Comparez les renseignements dont vous disposez avec le [Calendrier de vaccination financée par le secteur public](#).
- 2. Déclarez les vaccins que votre enfant a reçus à Santé publique Ottawa (SPO) :** C'est aux parents et tuteurs qu'il incombe de communiquer les renseignements sur la vaccination à SPO. Les fournisseurs de soins de santé ne déclarent PAS les vaccins qu'ils administrent à SPO. Il est important de communiquer le dossier d'immunisation de votre enfant à SPO. Les parents et tuteurs doivent également informer SPO chaque fois que leur enfant reçoit un vaccin. Il est possible que votre enfant soit à jour dans ses vaccins, mais que SPO ne le sache pas. Déclarez les vaccins que votre enfant a reçus à [SPO](#).

Vaccins d'automne (grippe et COVID-19) et saison des maladies respiratoires

Le temps plus froid est synonyme d'augmentation des cas de [maladies respiratoires](#), comme la COVID-19, la grippe et le virus respiratoire syncytial (VRS). Recevoir le vaccin annuel contre la grippe et le vaccin mis à jour contre la COVID-19 est le meilleur moyen de vous protéger et de protéger votre enfant contre les maladies. Les jeunes enfants (âgés de moins de 5 ans) courent un risque plus élevé de complications liées à la grippe. Le vaccin contre la grippe est donc particulièrement important pour les jeunes enfants et les personnes qui s'occupent d'eux.

Voici deux documents importants qui vous aideront dans les mois à venir :

- Le document intitulé [Où puis-je obtenir des soins](#), résultat d'un partenariat entre SPO et le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO), offre des conseils sur les soins à fournir à votre enfant à la maison s'il tombe malade, sur ce qu'il faut faire face aux symptômes et sur le moment et l'endroit où il faut obtenir de l'aide.
- Le document intitulé [À propos des maladies respiratoires](#) vous aidera à mieux comprendre comment protéger votre enfant et votre famille contre les maladies respiratoires, comment réduire la propagation et que faire si vous présentez des symptômes.

Rester à la maison quand on est malade

Veillez à ce que votre enfant reste à la maison lorsqu'il est malade. Cela permettra de limiter la propagation des maladies respiratoires à l'école. Les enfants qui ont été malades devraient retourner à l'école uniquement lorsque leurs symptômes s'atténuent et qu'ils n'ont pas eu de fièvre (sans prendre de médicaments pour faire baisser la fièvre) pendant au moins 24 heures (48 heures en cas de vomissements ou de diarrhée), et qu'ils sont capables de participer activement aux activités habituelles.

Où faire vacciner votre enfant

Vaccins contre la COVID-19 et la grippe

Les deux vaccins sont disponibles en grande quantité à Ottawa et offerts gratuitement. Vous pouvez obtenir ces vaccins auprès :

- des [pharmacies locales](#) : L'administration des vaccins pour les enfants de 2 à 4 ans peut varier d'une pharmacie à l'autre. Veuillez communiquer avec la pharmacie avant de prendre un rendez-vous.
- de votre fournisseur de soins de santé habituel.
- des [cliniques communautaires de SPO](#) et des [centres de santé et de bien-être de quartier](#) pour les enfants âgés de 6 mois à moins de 5 ans et les personnes

confrontées à des obstacles importants à l'accès dans la communauté, notamment les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants qui n'ont pas d'Assurance-santé de l'Ontario.

Vaccins de routine pour les enfants

Vous pouvez obtenir les vaccins de routine auprès de votre fournisseur de soins de santé habituel ou d'une clinique sans rendez-vous.

Si vous n'avez pas accès à un fournisseur de soins de santé habituel ou à une clinique sans rendez-vous, Santé publique Ottawa et l'Équipe Santé *Les enfants avant tout* ont facilité l'obtention des vaccins de routine par l'entremise de nos cliniques communautaires de SPO et des centres de santé et de bien-être de quartier. Pour en savoir plus, consultez : EtreParentAOttawa.ca/Immunisation.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire ces renseignements essentiels et de prendre les mesures nécessaires pour vous protéger, vous et votre famille, pendant la saison des maladies respiratoires. Vous pouvez contribuer à votre protection, ainsi qu'à celle de votre famille et d'autres membres de notre communauté, en restant à jour dans les vaccins de routine, en vous faisant vacciner contre la grippe et contre la COVID-19 cet automne et en respectant les mesures de santé publique importantes, comme de se laver les mains et de rester à la maison lorsqu'on est malade.

Pour obtenir les renseignements les plus récents sur les maladies respiratoires, les vaccins contre la grippe et les vaccins contre la COVID-19, consultez notre site Web : SantePubliqueOttawa.ca/VirusResp.



D^r Trevor Arnason

médecin en chef en santé publique, Santé publique Ottawa